



Mon voisin a porté plainte contre moi pour insulte

Par **kalymnio13**, le **04/10/2011 à 18:53**

Bonjour,

mon voisin m accuse de l avoir insulté devant un témoin (le témoin est le macon qui travaillait chez moi).

tout d abord cela est absolument faux.

Lors de mon audition la policiere m a demandé les coordonnées du témoin (mon macon) , pour l auditionner .

Es ce que c est a moi a donner ces informations a la police et es ce que j'y suis obliger ?

Merci d avance .

Par **mimi493**, le **04/10/2011 à 20:58**

Vous pouvez refuser et ils peuvent en conclure que vous faites de l'obstruction parce que votre voisin a raison

Par **kalymnio13**, le **05/10/2011 à 14:03**

ok merci pour le conseil

moi je me disais que c'était à l'accusateur de fournir les témoins et leurs coordonnées, que ce n'est pas à moi de faire l'enquête.
de plus j'ai perdu les coordonnées de la société de maçonnerie qui est à l'autre bout de la France (Marseille - Strasbourg).

on m'a conseillé de porter plainte pour accusation mensongère.

enfin voilà et merci encore

Par **kalymnio13**, le **10/02/2012** à **19:03**

bonjour

c'est pour vous dire que j'ai maintenu ma version et ça a été classé sans suite.

merci :)